

TERRITOIRE NORD PICARDIE

MAGAZINE

#6

JUILLET 2023

■ ENVIRONNEMENT | P.20

UN FILM ÉVÉNEMENT

■ INTERVIEW | P.5
La Présidente répond
à nos questions

■ SCOLAIRE | P.14
Accès au Portail Familles

■ CULTURE | P.16
Festivals en CCTNP

www.cctnp.fr



INTERVIEW PRÉSIDENTE

Élue en 2020, cela fait 3 années que Christelle Hiver, Maire de Doullens, est devenue Présidente de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie. À mi-mandat, elle partage sa vision de la coopération intercommunale et ses priorités pour renforcer le développement du territoire. C'est l'occasion également de faire le point sur les réalisations, les perspectives d'avenir et les défis qui l'attendent ces prochains mois. Rencontre.

En 2020, vous avez été élue Présidente de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie qui regroupe pas moins de 65 communes pour 32.000 habitants. Ressent-on une certaine appréhension lorsque l'on est élue à ce poste pour la 1^{ère} fois ?

Cette élection était pour moi une marque de confiance de la part des conseillers communautaires parmi lesquels 65 maires, dont beaucoup avaient plus d'expérience et d'ancienneté que moi. J'ajouterais que succéder dans cette fonction à Laurent Somon, aujourd'hui sénateur, m'a mis une certaine « pression ».

Je me suis donc sentie investie d'une grande responsabilité avec évidemment l'envie de ne pas décevoir mes collègues mais aussi l'envie de faire avancer cette nouvelle collectivité issue d'une fusion de trois communautés de communes aux cultures différentes.

Le fait d'être Maire de Doullens et 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil départemental vous a-t'il aidé pour occuper ce poste de Présidente à la com' de com' ?

Oui sans aucun doute ! Siéger dans d'autres instances aide à la connaissance des rouages des institutions, aide au développement d'un réseau et garantit une veille sur les dispositifs qui seront votés et déployés sur le territoire.

Cette connaissance permet d'accompagner au mieux les maires porteurs de projets et qui ont besoin d'accompagnements financiers pour les mettre en œuvre.

Et puis être maire, c'est être au même rang que mes collègues. Les problèmes qu'ils peuvent rencontrer au quotidien, je les vis de la même manière en tant que Maire de Doullens. Je les comprends d'autant mieux.

Il n'est pas évident de satisfaire 65 communes aussi différentes les unes que les autres. Comment s'y prend-on pour y parvenir ?

Je vais être claire : il est extrêmement difficile de pouvoir satisfaire tout le monde, tout le temps.

A mon niveau, je me réfère au projet de territoire qui a été validé par les élus communautaires. C'est un cadre d'action et dès lors qu'il existe un cadre, il est plus facile de faire des choix et de prendre des décisions. Bien évidemment, les choix se font dans la recherche constante de l'intérêt général, de l'équité et de la solidarité territoriales.

Mais il ne suffit pas de dire « oui » ou non », il est nécessaire de justifier la réponse quelle qu'elle soit.

3 ans après votre élection, quel regard portez-vous sur ce qui a été mis en œuvre ou initié depuis 2020 ?

C'est un regard que je qualifierai de positif. En effet, l'objectif principal de ce début de mandat a été atteint.

Je m'étais engagée à ce que soit élaboré et voté un projet de territoire dans l'année qui suivait la mise en place du nouveau Conseil communautaire. C'est ce que nous avons fait et dans ce sens, nous pouvons être satisfaits du travail réalisé collectivement. Ce n'est pas mon projet de territoire, c'est le projet de territoire de l'ensemble des 65 communes. C'est désormais notre feuille de route pour les années à venir.

La seconde grande satisfaction est de pouvoir m'appuyer sur des vice-présidents qui n'en ont pas seulement le titre, mais qui assurent véritablement leur rôle chacun dans la délégation qui leur a été attribuée. Tous sont investis, moteurs, motivés et je les en remercie.

On ne peut pas avoir raison toute seule, on ne peut pas décider toute seule. Selon les dossiers, il faut savoir écouter plusieurs voix pour être convaincue d'une décision ou d'une orientation.



Journées Doullennaises des Jardins d'Agrément.

Parmi les dossiers qui ont été menés, si vous ne deviez n'en retenir qu'un seul, quel serait-il ?

En fait, j'en retiendrais deux. Le premier concerne la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols.

J'aurais pu retenir le centre aquatique ou le nouveau Relais Petite Enfance qui verra le jour dans les prochains mois, mais si je retiens la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols c'est parce que les conséquences de ces phénomènes impactent potentiellement toute la population. Les catastrophes naturelles touchent tout citoyen, que l'on soit jeune ou moins jeune, que l'on soit salarié, chef d'entreprise ou demandeur d'emploi.

L'eau n'évite pas votre maison parce que vous avez un statut social ou familial particulier. Elle coule droit devant et se crée son propre chemin.

Quelles sont donc les actions de la com' de com' en la matière ?

L'une de ses missions est de limiter les risques d'inondations ou de coulées de boue en réalisant des travaux d'entretien de nos cours d'eau et en aménageant des ouvrages dits « d'hydraulique douce » afin de permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol et préserver nos bassins versants.

C'est un dossier qui est l'exemple type de l'intérêt général.

Et concernant votre deuxième dossier ?

Le second concerne l'ouverture en novembre dernier à Doullens de l'Espace France Services qui combine accueil physique et accompagnement numérique. En un même lieu plusieurs services publics sont accessibles au public : la Direction générale des Finances publiques, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse d'allocations familiales, l'Agence nationale des titres sécurisés....

C'est un véritable service à la population que nous avons mis en place. Le nombre de personnes accompagnées ne cesse d'augmenter depuis son ouverture et nous réfléchissons à la mise en place d'un Espace France Services itinérante qui irait au plus près de la population dans l'ensemble du Territoire Nord Picardie.

Quelles sont les priorités pour les mois, les années à venir ?

En 2020, j'ai pris 2 engagements devant mes collègues conseillers communautaires : élaborer le projet de territoire, évoqué ci-dessus et continuer de travailler sur le transfert de la compétence scolaire à la CCTNP.

Sur ce second sujet, nous devons poursuivre les échanges, les rencontres, résoudre les difficultés qui pourraient se présenter, proposer des solutions, harmoniser les pratiques des uns et des autres et gommer les inégalités territoriales.



Visite de la société Œufs Nord Europe de Doullens avec M. le Préfet.

Vous qui tenez à mettre le citoyen au cœur de vos décisions, pensez-vous qu'il s'y retrouve dans cette nouvelle collectivité depuis que la loi NOTRe a modifié sensiblement les contours des communautés de communes en 2017 ?

Il est vrai que le citoyen n'a pas toujours conscience de l'importance des EPCI. Toutefois, comment lui en vouloir quand, au fil des « simplifications » le paysage administratif et institutionnel reste toujours si dense et complexe ?

La preuve en est qu'au moindre problème ou pour toute question, le réflexe du citoyen est de se tourner vers le maire de la commune.

Il va donc falloir continuer de travailler sur la visibilité de la communauté de communes et de ses domaines d'intervention. C'est primordial. La Communauté de Communes, aujourd'hui, est au cœur du quotidien de la population, à tous les âges de la vie.

A leur niveau, les maires ont également un rôle à jouer pour améliorer la visibilité de l'action de la communauté de communes. Ils constituent des relais d'information auprès des élus du conseil municipal en les informant des décisions prises par la com' de com'. Chaque élu pouvant être ensuite un porte-parole pour mettre en lumière l'action communautaire.

La notion de service public fait partie de votre ADN. Comment cela se concrétise dans les décisions que vous prenez au quotidien ?

Cette notion de service public fait partie de l'ADN de l'ensemble des élus avec lesquels je travaille. Cette notion guide nos décisions au quotidien et mobilise des investissements pour s'assurer un maillage équilibré de services à la population.

Si le service public est aussi de la compétence de l'Etat, à notre niveau c'est avec l'ensemble des agents de la communauté de communes que nous agissons pour un service public accessible et de qualité.



SOMMAIRE

INTERVIEW PRÉSIDENTE | 2-3

SOMMAIRE | 4

CCTNP | 5-7

- La CCTNP se modernise
- Intramuros
- Espace France Services
- Médiation numérique
- Maison Sport Santé

FINANCES | 8-9

- Compte administratif 2022
- Budget prévisionnel 2023

EQUIPEMENT | 10-11

- Centre aquatique ELDORAD'Ô
- Horaires et tarifs été

JEUNESSE | 12-13

- RPE
- Paroles Maître d'œuvre
- ALSH
- Cartographie des services Enfance / Jeunesse

SCOLAIRE | 14

- Portail Familles

SOLIDARITÉS | 15

- Forum retraite
- Atelier «Tête et jambes»

CULTURE | 16-18

- Festivals
- Interview Christophe Pellerin
- Hommage Serge Reggiani

TOURISME | 19

- Cité Souterraine de Naours

ENVIRONNEMENT | 20-21

- Paysans du Ciel à la Terre

TECHNIQUE | 22-23

- Chantiers d'insertion
- Application du Droit des Sols
- SPANC



14



SCOLAIRE

PORTAIL FAMILLES : La CCTNP élargit son Portail Familles



16 & 17

CULTURE

LA CCTNP :
Une terre de festivals



LA CCTNP SE MODERNISE

SERVEUR VOCAL INTERACTIF

Une nouvelle approche technologique pour une communication plus efficace et un service amélioré.

Une nouvelle approche technologique pour une communication plus efficace et un service amélioré.

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a récemment mis en place un serveur vocal interactif novateur dans le cadre de la modernisation de son service de téléphonie et de la volonté d'améliorer la communication avec les administrés.

Ce système permet aux usagers d'interagir facilement avec les services de la collectivité en utilisant leur téléphone, offrant ainsi une expérience utilisateur plus fluide et efficace. Grâce à ce serveur vocal interactif, les citoyens peuvent obtenir rapidement des informations sur les horaires d'ouverture, les démarches



administratives, les procédures de demande de documents officiels, ainsi que des renseignements sur les programmes sociaux et les services offerts par la collectivité.

La Présidente s'est exprimée sur cette innovation en déclarant : « C'est un nouveau pas vers la modernisation des services de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie. Nous croyons fermement que cette solution technologique améliorera l'expérience des usagers en rendant nos services accessibles plus rapidement et

en facilitant la communication avec notre administration. »

Cette initiative démontre l'engagement de la CCTNP à moderniser ses services et à répondre aux besoins de sa population dans les meilleurs délais. ■

CONTACT

Tél. : 03 22 77 80 00
www.cctnp.fr

INTRAMUROS

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE EN 1 CLIC.

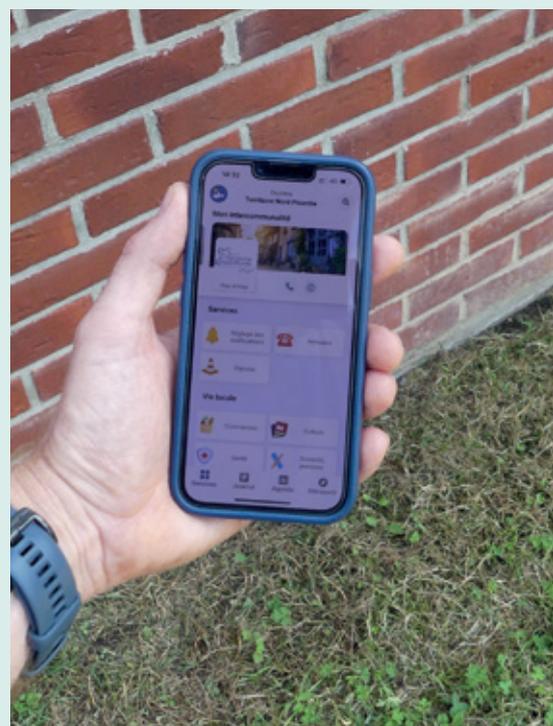
La CCTNP se veut à l'avant-garde de la transformation numérique et lance l'application mobile Intramuros pour simplifier la vie quotidienne de ses habitants.

Intramuros est une plateforme tout-en-un qui offre un accès rapide et pratique à diverses informations et services à tout moment et en tout lieu, directement depuis un smartphone.

Les fonctionnalités de l'application incluent la consultation des actualités, des événements à venir et des annonces importantes, ainsi que la possibilité de signaler des problèmes et incidents nécessitant une intervention. Vous pourrez également consulter le calendrier des événements, accéder à

des informations pratiques telles que les commerces locaux et les services de santé. L'objectif principal d'Intramuros est d'améliorer la qualité de vie des résidents en leur offrant un accès facile aux services et en renforçant la communication entre la CCTNP et les habitants.

L'application est disponible en téléchargement gratuit sur les plateformes iOS et Android, et illustre l'engagement de la CCTNP envers l'innovation et la création d'une collectivité intelligente et connectée.





ESPACE FRANCE SERVICES

UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DES CITOYENS

Le Préfet a officiellement inauguré le 22 mars dernier un nouvel Espace France Services, ouvrant ainsi les portes d'une plateforme dédiée à l'accompagnement administratif et social des citoyens. Cet espace, situé au siège social de la CCTNP, promet d'offrir une accessibilité et un service de qualité à tous.

Lors d'une cérémonie solennelle empreinte d'enthousiasme et d'espoir, Etienne Stoskopf, Préfet de la Somme et sa secrétaire générale Myriam Garcia ont procédé à l'inauguration d'un Espace France Services novateur. Ce nouveau lieu d'accueil et d'accompagnement administratif, est destiné à faciliter la vie quotidienne des citoyens en leur offrant un guichet unique pour toutes leurs démarches.

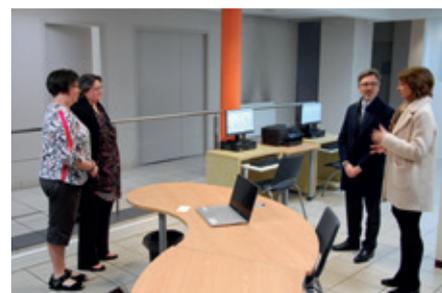
L'Espace France Services est le résultat d'une collaboration fructueuse entre différentes administrations, organismes publics et partenaires locaux. Il fonctionne comme un point central où les citoyens peuvent obtenir des informations, des conseils personnalisés et un soutien concret pour leurs démarches administratives, sociales et numériques.

Des agents formés sont présents pour offrir un accompagnement individualisé dans les interactions avec l'administration, que ce soit pour renouveler une carte d'identité, effectuer des démarches liées à la santé, à l'emploi, aux allocations familiales ou à la retraite. L'objectif est de simplifier et d'accélérer les procédures pour chaque citoyen.

Lors de son discours inaugural, le Préfet a souligné l'importance de cet Espace France Services dans la consolidation des liens entre l'administration et les citoyens. Il a insisté sur l'engagement de l'État à garantir l'égalité des chances et l'accès aux services publics pour tous, quel que soit leur lieu de résidence ou leur situation sociale.

Christelle Hiver a, quant à elle, mis en avant les avancées technologiques qui accompagneront ce nouvel espace. Grâce à des outils numériques modernes et conviviaux, les usagers pourront effectuer leurs démarches en ligne de manière simplifiée et sécurisée. Des ateliers d'initiation au numérique seront également proposés pour permettre à ceux qui le souhaitent de développer leurs compétences dans ce domaine.

L'inauguration de cet Espace France Services constitue une étape majeure dans l'amélioration de la relation entre les citoyens et l'administration. Elle témoigne de la volonté des autorités locales et de l'État de mettre en place des solutions concrètes pour rendre les démarches administratives plus accessibles, plus rapides et plus efficaces. ■



HORAIRE & CONTACT

Lundi > 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Mardi > 8h30-12h00
Mercredi > 13h30-17h00
Jeudi > 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi > 13h30-17h00

Tél. : 03 22 93 09 52
Courriel :
france-services@cctnp.fr

MÉDIATION NUMÉRIQUE

UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ADOMA

Dans une société de plus en plus numérique, la maîtrise des outils informatiques est devenue essentielle. Benjamin Pocholle, Conseiller numérique France Services de la CCTNP, en est plus que convaincu.

En plus des ateliers à destination du tout public, il a récemment travaillé en partenariat avec l'association ADOMA et mis en place des initiations (découvertes des outils informatiques, création de compte de messagerie, recherche sur internet, création de CV, aide aux démarches administratives...) auprès de demandeurs d'asile.

Ces ateliers d'initiation ont offert de nombreux avantages aux stagiaires. Tout d'abord, ils favorisent l'inclusion



numérique en permettant aux personnes qui n'ont pas eu accès à ces technologies de combler ce fossé. Ces séances leur assurent un accès à des informations, des ressources et des opportunités en ligne, ce qui peut avoir un impact significatif sur leur vie quotidienne et leurs perspectives d'emploi.

Cette action donne une occasion précieuse aux bénéficiaires de l'association de peaufiner les compétences numériques indispensables dans notre société moderne. En permettant aux participants de se familiariser avec ces technologies, les ateliers favorisent l'inclusion numérique, renforcent l'autonomie individuelle et facilitent l'intégration sociale des ressortissants. Il est primordial de promouvoir et soutenir ces initiatives afin d'assurer que personne ne soit exclu dans une ère numérique en pleine expansion.

CONTACT

benjamin.pocholle@cctnp.fr
09 70 20 80 24



MAISON SPORT SANTÉ

UNE DEUXIÈME MAISON SPORT SANTÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA CCTNP

Labellisée par le ministère chargé des Sports, ces « maisons » ont pour but d'accueillir, d'orienter et de répondre aux besoins des publics les plus éloignés de la pratique sportive en luttant contre la sédentarité, l'obésité et les maladies chroniques.

Pour faire face ces facteurs à risque et répondre à un besoin sur notre territoire, l'UFOLEP, en partenariat avec la CCTNP ouvrira très prochainement une seconde « Maison Sport Santé » à Talmas. Ce dispositif repose sur une collaboration étroite entre les professionnels de la santé et du sport. Ensemble, ils travaillent à faciliter l'accès aux activités physiques adaptées

et à sensibiliser aux risques liés à la sédentarité et à l'inactivité physique. Les patients atteints de maladies chroniques bénéficient également d'un accompagnement spécifique, prenant en compte les prescriptions médicales relatives à l'activité physique adaptée, tout en garantissant leur sécurité.

Jean-Louis Dumoulin, Président de l'UFOLEP, souligne l'importance de promouvoir l'activité physique et sportive pour tous. Il rappelle que cette cause dépasse les intérêts individuels et revêt un caractère d'intérêt général, contribuant ainsi au bien-être et à la santé de l'ensemble de la population.



Quant à elle, Christelle Hiver, « *salue vivement ce dispositif ouvert à tous, et particulièrement aux personnes de plus de 50 ans, qui offre à tous les habitants du territoire, y compris ceux qui sont le moins engagés dans la pratique sportive, la possibilité de prendre en charge leur santé et leur bien-être.* » ■

CONTACT

Marjorie Bois-Brioux
Courriel : maisonsportsante80@ufolep80.org
Tél : 03 22 52 49 16

Adresse :
4 avenue Foch - 80 600 Doullens

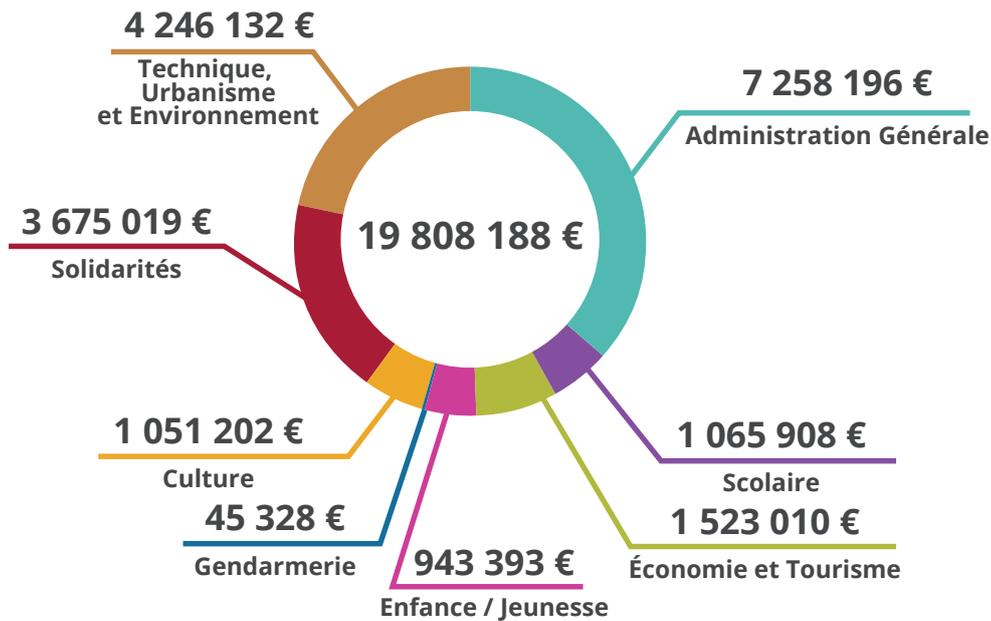


FINANCES

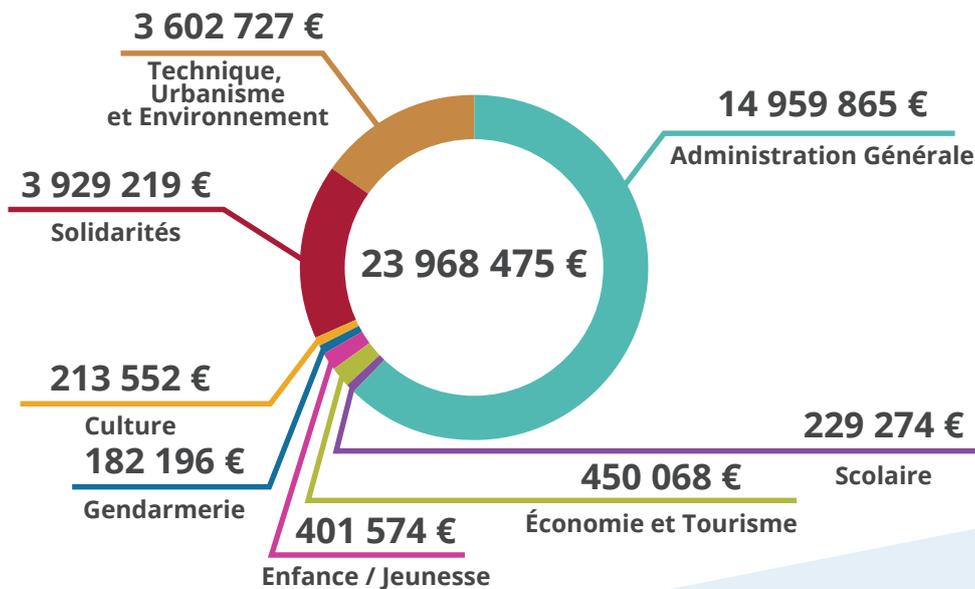
Le compte administratif et le budget prévisionnel sont des outils essentiels de gestion financière pour toutes collectivités. Le compte administratif permet de dresser le bilan de l'exercice écoulé en présentant les dépenses et les recettes réelles de la collectivité. Quant au budget prévisionnel, il présente les dépenses envisagées pour l'exercice à venir, offrant ainsi une vision prospective de la situation financière de la CCTNP.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

DÉPENSES



RECETTES

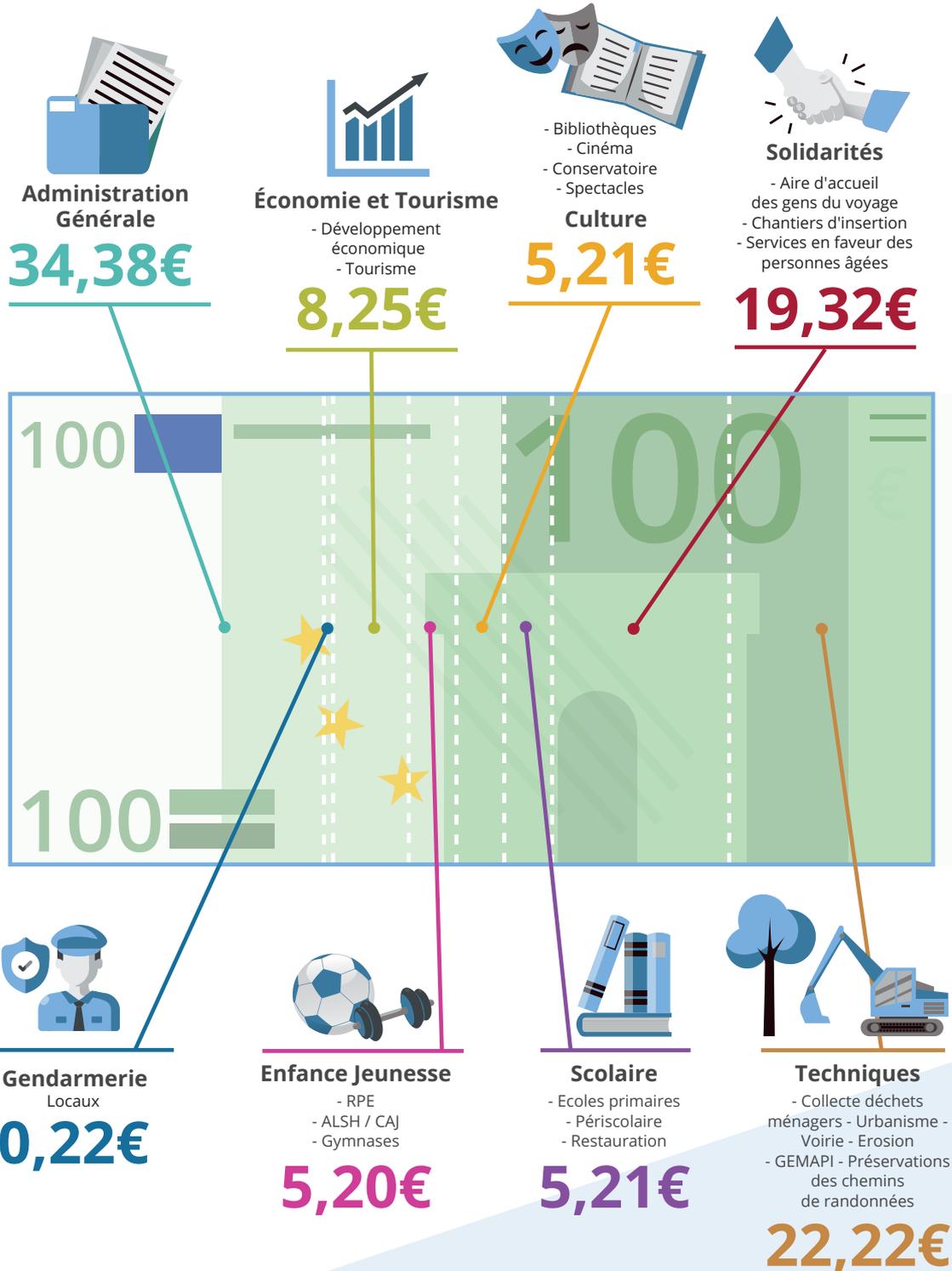


La gestion rigoureuse de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a permis en 2022 de présenter de très bons résultats financiers. L'excédent cumulé de fonctionnement, de plus de 4 millions d'euros, démontre la capacité de la collectivité à optimiser les ressources, réduire les coûts sans compromettre la qualité

du service rendu, et améliorer la productivité. Cela nous donne l'opportunité d'investir dans des projets stratégiques, renforçant ainsi les services proposés à nos administrés. ■



BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 PAR FONCTION



Jacques Masset, Vice-président en charge des Finances :

« la CCTNP est engagée dans une gestion financière rigoureuse en assurant une utilisation responsable des deniers publics avec des taux d'imposition identiques depuis maintenant 6 ans. Sous la responsabilité de Christelle HIVER, Présidente, et avec les Vices-présidents(es), chacun et chacune dans leurs domaines respectifs et l'ensemble des équipes administratives, techniques et financières, nous nous efforçons de maximiser les ressources et de minimiser les dépenses. Ce travail d'équipe en toute transparence permet de garantir une utilisation optimale des fonds publics dans le but de sans cesse améliorer les services pour l'ensemble de nos concitoyens. »

ELDORAD'Ô

DES ACTIVITÉS PALPITANTES ET DES COURS DE NATATION

Depuis son ouverture il y a dix mois, le centre aquatique Eldorad'Ô connaît un succès éclatant, offrant aux administrés une expérience aquatique inégalée. Ce lieu, devenu emblématique, a su capturer les cœurs et les esprits de tous ceux qui y ont franchi les portes, et aujourd'hui, un bilan remarquable est dressé après moins d'un an d'exploitation.

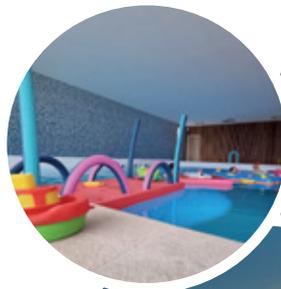
Le centre aquatique du Territoire Nord Picardie a été conçu avec l'objectif de devenir le point de référence en matière de loisirs aquatiques. Et il est indéniable que cet objectif a été atteint et même dépassé. Avec ses installations modernes, ses équipements de pointe et son équipe dévouée, l'Eldorad'Ô a créé un lieu où la détente, l'amusement et l'apprentissage se rencontrent harmonieusement.

Depuis son ouverture en septembre dernier, plus de 65 000 visiteurs, toutes catégories confondues, ont plongé dans les bassins du centre aquatique. Que ce soit pour profiter d'une baignade rafraîchissante, s'amuser en famille dans le pentagliss, ou suivre des cours de natation,

Eldorad'Ô a su satisfaire les attentes de tous les publics. La diversité des activités proposées a contribué à attirer une clientèle variée, des tout-petits aux seniors, tous y ont trouvé leur bonheur.

Outre les installations de natation exceptionnelles, le centre aquatique a également mis en place une multitude d'activités pour enrichir l'expérience des visiteurs.

Des soirées à thème palpitantes aux cours de fitness aquatique, en passant par les animations pour les enfants, chaque moment passé à Eldorad'Ô est une aventure en soi. ■



DATES À RETENIR

Les dates d'inscription à l'école de natation sont les suivantes :

- Pour ceux qui ont déjà suivi des cours, les inscriptions débutent le lundi 14 août (pas de nécessité de repasser un test).
- Pour les nouvelles inscriptions, celles-ci seront ouvertes du lundi 21 août au dimanche 3 septembre, après avoir passé un test préalable.

Le centre aquatique sera fermé du lundi 4 au mardi 12 septembre pour nettoyage et vidange complète des bassins.



HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

	7H	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H	21H
LUNDI	PUBLIC														
	ESPACE BIEN-ÊTRE														
MARDI	PUBLIC														
	ESPACE BIEN-ÊTRE														
MERCREDI	PUBLIC			PUBLIC											
	ESPACE BIEN-ÊTRE														
JEUDI	PUBLIC					PUBLIC									
	ESPACE BIEN-ÊTRE														
VENDREDI	PUBLIC														
	ESPACE BIEN-ÊTRE														
SAMEDI	PUBLIC														
	ESPACE BIEN-ÊTRE														
DIMANCHE	PUBLIC					PUBLIC									
	ESPACE BIEN-ÊTRE					ESPACE BIEN-ÊTRE ★									

NOUVEAUTÉ

TARIFS ÉTÉ

ACCÈS ESPACE AQUATIQUE

	TICKET HORS SPL	TICKET SPL*	PASS 10 ENTRÉES SPL*	PASS 10 ENTRÉES HORS SPL
0 À 11 ANS	3,00€	4,00€	27,00€	36,00€
12 ANS ET PLUS	4,00€	5,00€	36,00€	45,00€
FAMILLE 2 ENFANTS 2 ADULTES 1 ADULTE 3 ENFANTS	10,00€	12,00€	TARIF RÉDUIT* TICKET SPL	TARIF RÉDUIT* TICKET HORS SPL
HAPPY HOUR 19H00 - 21H00	3,50€	4,50€	3,00€	3,50€

ACCÈS ESPACE BIEN-ÊTRE

	TICKET SPL*	TICKET HORS SPL	PASS 10 ENTRÉES SPL*	PASS 10 ENTRÉES HORS SPL
ESPACE BALNÉO ADULTE PLUS DE 18 ANS	8,00€	9,00€	70,00€	80,00€

ACCÈS ESPACE AQUATIQUE & ESPACE BIEN-ÊTRE

	TICKET SPL*	TICKET HORS SPL	PASS 10 ENTRÉES SPL*	PASS 10 ENTRÉES HORS SPL
ESPACE BALNÉO ADULTE PLUS DE 18 ANS	10,00€	11,00€	90,00€	100,00€

AQUAFORME 16 ANS ET PLUS

	TICKET	PASS 10 SÉANCES		TICKET	PASS 10 SÉANCES
AQUAGYM AQUAFITNESS AQUATRaining AQUAJOGG	9,00€	80,00€	AQUABIKE	11,00€	100,00€
			LOCATION 30 MIN AQUABIKE	8,00€	



LES RELAIS PETITE ENFANCE :

UN SOUTIEN PRÉCIEUX POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS DE LA GARDE D'ENFANTS

Les Relais Petite Enfance (RPE) occupent une place essentielle dans le paysage de la garde d'enfants en offrant un espace d'éveil pour les tout-petits et un accompagnement précieux pour les assistants maternels et les familles. Leurs missions sont multiples et visent à répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Les 3 RPE de la CCTNP, situés à Bernaville, Doullens et Villers-Bocage, sont des lieux d'informations et d'accompagnement pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil adapté. Ils fournissent des conseils avisés et des informations claires sur les différentes options disponibles.

De plus, ces espaces facilitent les démarches d'embauche d'un assistant maternel en aidant les parents employeurs dans les formalités administratives et légales. Ils sont également des lieux de professionnalisation pour les assistants maternels, offrant des formations, des conférences et des temps d'échanges pour renforcer leurs compétences. Ils jouent un rôle clé dans la promotion d'une garde d'enfants de qualité en offrant un accompagnement global aux familles et aux professionnels. Les parents bénéficient d'un soutien personnalisé dans leur recherche de mode d'accueil, tandis que les assistants maternels ont accès à des ressources précieuses pour leur développement professionnel.

Tous ces atouts ont été d'importants facteurs quant à la décision prise pour créer un nouveau lieu d'accueil sur Doullens (22 rue Catherine Garcin).

Répondant aux dernières normes et législation en vigueur, celui-ci devrait accueillir les familles pour le début d'année 2024. ■



PAROLE AU MAÎTRE D'ŒUVRE

Dans une société où le bien-être des tout-petits est au cœur des préoccupations, la CCTNP a missionné le bureau d'études techniques Bruno Mroz, pour suivre la création d'un nouveau Relais Petite Enfance qui permettra de mieux accueillir nos chères têtes blondes.

C'est avec fierté et enthousiasme que je me suis vu confier le projet de création d'un Relais Petite Enfance sur Doullens. Mon objectif principal est de répondre aux attentes des futurs utilisateurs en transformant une ancienne habitation en un espace fonctionnel, sécurisé et agréable, pour les enfants et les assistants maternels. Les atouts majeurs du projet sont les beaux volumes de l'habitation, notamment le séjour lumineux avec ses deux grandes baies vitrées offrant une vue sur le jardin, propice à la création d'une salle d'activité stimulante pour les enfants. L'idée d'un nouvel accès depuis le Boulevard Lord Miller avec un stationnement large contribuera à faciliter l'accès à l'établissement. Le projet approche maintenant de la dernière étape : les travaux, et en tant que maître d'œuvre, je souhaite maintenir le dynamisme et l'engagement de tous les acteurs impliqués jusqu'à la réception finale du chantier. L'ouverture de ce nouveau lieu est prévue en début d'année prochaine. Toutes les familles seront les bienvenues et les rires des tout-petits y résonneront avec bonheur. ■



LES ACCUEILS DE LOISIRS

POUR LES ENFANTS ET JEUNES DE 3 À 17 ANS

Les accueils de loisirs sont des lieux privilégiés pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans, offrant un espace d'épanouissement, de découvertes et de sociabilisation en dehors du temps scolaire. Ces structures sont spécialement conçues pour accueillir les enfants pendant les vacances et les mercredis.

Jean-Michel Magnier, Vice-président en charge de l'Enfance/Jeunesse, explique : « Nous sommes résolument engagés à fournir des solutions d'accueil de qualité pour les enfants de notre territoire. Nous comprenons que les familles ont des besoins différents en fonction des périodes de l'année, mercredi, petites et grandes vacances, c'est pourquoi nous avons mis en place une offre variée et adaptée. Nous sommes conscients que les vacances estivales représentent une période clé pour les familles. C'est pourquoi, cette année, nous offrons plus de 800 places permettant ainsi à vos d'enfants de profiter de nos services. »

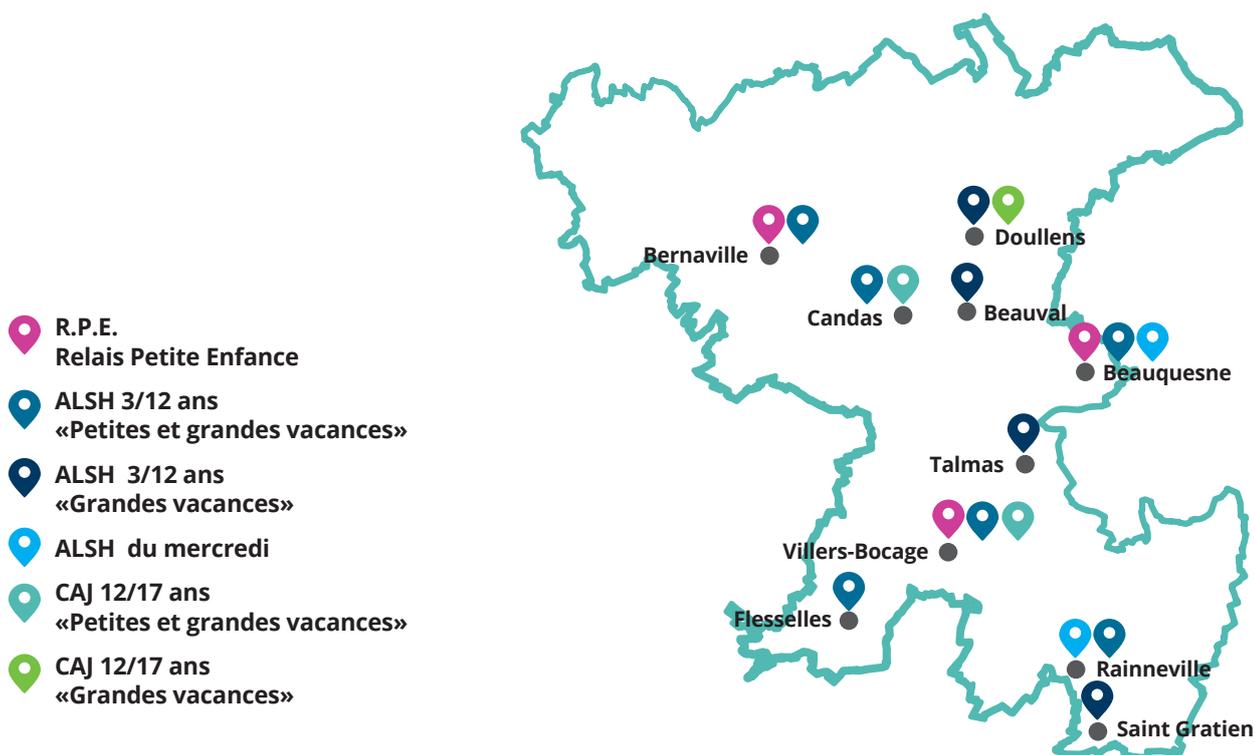
Pour chaque période d'ouverture, directeurs et animateurs sont recrutés pour garantir un encadrement de qualité, favorisant la sécurité et l'épanouissement des enfants. ■



VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE D'ANIMATEURS !

Envoyez votre candidature (lettre de motivation et CV) par courriel à alsh@cctnp.fr en indiquant «Candidature - Animateur(trice) ALSH» dans l'objet du message.

CARTOGRAPHIE DES SERVICES ENFANCE / JEUNESSE





PORTAIL FAMILLE

LA CCTNP ÉLARGIT SON PORTAIL FAMILLE AUX ÉCOLES D'AGENVILLE, BERNAVILLE, CANDAS, FIENVILLERS ET MÉZEROLLES : UNE SOLUTION NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PARENTS

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) franchit une nouvelle étape dans la modernisation de ses services en étendant son Portail Familles aux écoles d'Agenville, Bernaville, Candas, Fienvillers et Mézerolles. Ce portail numérique, conçu de manière ludique, permettra aux parents des écoles concernées d'inscrire leurs enfants à la cantine scolaire et à la garderie en toute simplicité.

Dans sa volonté d'offrir un meilleur confort aux administrés, la CCTNP rejoint de nombreuses administrations dans l'adaptation de ses services à l'ère numérique. Le Portail Famille sera un

outil incontournable pour les familles, leur permettant de créer un compte personnel et de gérer les inscriptions depuis leur domicile. Cette solution pratique facilitera les démarches d'inscription et de facturation, offrant aux familles la possibilité de faire leurs réservations à tout moment de la semaine. Le règlement des frais se fera en ligne.

Afin de garantir une organisation efficace, les inscriptions pour la semaine suivante devront être effectuées au plus tard le mercredi soir précédent. Toutefois, une permanence sera mise en place à l'antenne de Bernaville chaque mercredi, durant 3 heures, afin

de permettre les paiements par chèque ou en espèces.

La CCTNP invite toutes les familles concernées à se rendre dès à présent sur le Portail Familles à l'adresse suivante : <https://cctnp.portail-familles.app/>, afin de procéder à la création de leur compte. Il est fortement recommandé d'effectuer cette démarche sans attendre, pour vous familiariser avec ce nouveau service. Anticiper, c'est avancer ! ■

**LES INSCRIPTIONS
POUR LA CANTINE
ET LA GARDERIE SERONT
OUVERTES
DÈS LE 1^{ER} AOÛT 2023.**



FORUM RETRAITE

DES PAILLETTES PLEIN LES YEUX

Afin de favoriser les liens sociaux sur le Territoire, le service « Solidarités » de la CCTNP a organisé le vendredi 12 mai 2023 à Beauquesne le 1^{er} forum «Ma retraite, j'en profite».

Cet événement a été une belle opportunité de créer des connexions entre les structures locales et associatives. Pas moins de 39 partenaires ont répondu présents, et plus d'une centaine de visiteurs ont pu bénéficier d'informations sur des sujets tels que la santé, l'alimentation, l'aide aux aidants, l'aménagement du logement, les sports et loisirs, ainsi que la réglementation.

En plus de ces informations précieuses, les visiteurs ont pu profiter des animations proposées tout au long de la journée. Pour conclure en beauté, un magnifique défilé de mode a mis en lumière dix seniors. ■



ATELIERS

« TÊTE ET JAMBES »



DES ATELIERS STIMULANTS POUR LE CORPS ET L'ESPRIT !

En partenariat avec PEP80 et le centre aquatique Eldorad'O, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a récemment proposé dix matinées dynamiques, comprenant une activité piscine suivie d'un atelier de 45 minutes intitulé «Bougez vos neurones».

Ces ateliers, réservés aux résidents de la CCTNP âgés de 60 ans et plus, avaient pour objectif de vous permettre de pratiquer des activités aquatiques tout en stimulant leurs capacités cognitives.

Notez dès à présent les dates de la prochaine session des ateliers «La Tête et les Jambes», qui se déroulera du lundi 18 septembre au lundi 4 décembre 2023. Ne manquez pas cette occasion unique de faire le grand saut ! ■

À VOUS LA PAROLE !

La CCTNP est heureuse d'accueillir Amélie Loudac qui rejoint le service «Solidarités». Laissons la parole à Catherine Penet-Caron, Vice-présidente en charge des Solidarités :

“ Amélie Loudac a pris ses fonctions, suite au départ de Cathy Hargez que je remercie pour son engagement professionnel et je le lui souhaite le meilleur pour l'avenir. Amélie Loudac est arrivée le 11 avril en qualité d'adjointe à la cheffe de pôle « Solidarités ». Forte de son parcours et de son expérience antérieurs, elle est une précieuse recrue pour le service. C'est tout naturellement que nous lui souhaitons, le service Aide à domicile et moi, réussite et épanouissement dans ses nouvelles fonctions au sein de notre collectivité. ”





LA CCTNP : UNE TERRE DE FESTIVALS

Retour sur 3 événements qui ont marqué et animé notre début d'été. Rencontre avec les chefs de file de MisAmpli, de Jazz à Montonvillers et des Comiques Agricoles qui nous parlent avec passion de leur festival, chacun dans un style bien différent mais qui a trouvé son public.



MISAMPLI

[CCTNP] : Bonjour Franck Barré, vous êtes le Président de l'association «Doull'en Scène» qui organise le festival MisAmpli. Pouvez-vous nous parler de sa 4^{ème} édition ?

[Franck Barré] : Bonjour, je suis ravi d'être ici pour vous parler de MisAmpli 4. Cette édition s'est effectivement démarquée des précédentes grâce à un nouveau concept que nous avons introduit. En plus des «2 dates, 2 lieux», nous avons ajouté trois dates «hors les murs». Nous avons également décidé de mettre en place une participation libre pour l'entrée afin que le festival soit accessible au plus grand nombre. Cela nous a permis d'explorer de nouveaux espaces et de toucher un public encore plus large.

[CCTNP] : Pouvez-vous nous en dire plus sur les temps forts de cette édition et les artistes présents ?

[FB] : Bien sûr ! Le festival s'est tenu le 17 juin à la citadelle de Doullens, offrant un cadre unique et historique à nos festivaliers. Parmi les artistes présents, nous avons eu le plaisir d'accueillir des talents locaux tels qu'Amplitude 4.1 et Tachkent mais aussi des groupes plus confirmés comme Père & Fils et Ouroub' qui ont su enflammer la scène avec leurs performances musicales. Nous avons également proposé une diversité d'activités en dehors des concerts, avec des stands variés, des ateliers créatifs et même une scène ouverte pour permettre aux talents émergents de se produire.

[CCTNP] : MisAmpli se distingue par son ambiance conviviale et familiale. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces aspects ?

[FB] : Absolument. L'une de nos priorités est de créer une atmosphère chaleureuse et accueillante pour tous les festivaliers, sans restriction d'âge. Nous voulons que les familles puissent profiter ensemble de moments musicaux inoubliables.

[CCTNP] : Quels services sont disponibles sur place ?

[FB] : Sur place, ils peuvent profiter de stands artisanaux, de jeux, du merchandising, d'une buvette et d'une petite restauration.

[CCTNP] : Quels sont vos projets et objectifs pour la prochaine édition de MisAmpli en 2024 ?

[FB] : Pour la prochaine édition en 2024, nous avons pour objectif de développer encore davantage notre concept « Hors les murs » afin de toucher un public plus large et de faire découvrir de nouveaux lieux. Nous souhaitons également renforcer nos partenariats avec d'autres festivals et établissements locaux pour offrir une programmation encore plus riche et diversifiée.





JAZZ À MONTONVILLERS

Nous avons eu le plaisir de discuter avec François Thuillier, l'organisateur du Festival Jazz à Montonvillers, pour en apprendre davantage sur l'édition de cette année. Voici ce qu'il avait à nous dire :

[CCTNP] : Bonjour François ! Peux-tu nous parler du Festival Jazz à Montonvillers ?

[François Thuillier] : Oui, bien sûr ! Le Festival Jazz à Montonvillers est un événement annuel qui met en avant le jazz ainsi que les musiques festives. Il met en avant une sélection d'artistes locaux et émergents. Cette année nous avons accueilli des talents tels que Bruit Blanc, Snugz, Anagramme, ainsi que de jeunes amateurs des ateliers jazz et musiques actuelles. L'objectif est de mettre en lumière la diversité et la richesse de la scène musicale locale, tout en offrant une plateforme aux artistes émergents pour se faire connaître.

[CCTNP] : Comment le festival se différencie-t-il des autres ?

[FT] : Ce qui distingue notre festival, c'est avant tout son caractère rural et son emplacement unique. Il se déroule dans un village de seulement 95 habitants, ce qui crée une atmosphère intimiste et chaleureuse. Et la plus grande partie des festivités se tient dans une ferme, ce qui offre une expérience singulière aux participants.

[CCTNP] : Comment peut-on se procurer des billets pour le festival et à quel prix ?

[FT] : C'est très simple ! Sur l'édition 2023, 18 de nos 22 concerts étaient gratuits. Pour les autres, nous avons rendu possible l'achat des billets sur notre site : www.jazzamontonvillers.fr.

[CCTNP] : A partir de quel âge peut-on assister au festival ? Le Jazz n'est-il pas trop sélectif ?

[FT] : Non, le Festival Jazz à Montonvillers accueille les participants de tous les âges sans aucune restriction. Quel que soit leur âge,



ils sont les bienvenus pour profiter de l'atmosphère animée, des performances musicales captivantes et des festivités en tout genre. Que ce soit pour les passionnés de jazz chevronnés ou les jeunes enthousiastes découvrant cet univers, tous peuvent partager leur amour de la musique dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

[CCTNP] : En parlant de festivités, je suppose qu'il est possible de se restaurer sur place ?

[FT] : Oui bien sûr ! Buvette et restauration sont proposées, ainsi qu'une boutique vous retrouverez nos t-shirts. Par contre, il est impossible de partir de Montonvillers sans accompagner cette musique enivrante de nos fameuses frites maison (rires).

[CCTNP] : En 2024, le festival fêtera ses 20 ans. Comment expliquez-vous cette longévité ?

[FT] : Les éditions précédentes du festival ont créé des moments inoubliables pour les participants. Les rencontres uniques entre le public et les artistes ont engendré des expériences incroyables, empreintes d'émotion et de partage. Ces échanges authentiques ont nourri la passion des spectateurs et ont permis de tisser des liens forts entre les artistes et leur public. Ce qui a permis au festival de perdurer.

COMIQUES AGRICOLES

Nous avons eu le plaisir d'interviewer Anne Durieux et Marie-Claire Colignon, co-organisatrices, pour parler du festival « Comiques Agricoles ». Elles nous ont présenté leur événement haut en couleur, où le rire est roi et les moments mémorables sont garantis.



[CCTNP] : Bonjour Anne, Bonjour Marie-Claire ! Cette année, votre festival mettait en avant le théâtre burlesque et clownesque. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

[Anne Durieux] : Oui, c'est bien ça. Le festival s'est déroulé sur 3 jours et nous avons accueilli 8 à 9 spectacles différents. De plus, pendant les moments de restauration, les festivaliers pouvaient profiter de concerts en plein air, sur l'herbe, pour agrémenter leur expérience.



[CCTNP] : C'était la 32ème édition, cette année. Comment expliquez-vous cette longévité ?

[Marie-Claire Colignon] : Effectivement, cela fait 32 ans que les « Comiques Agricoles » existent. Notre festival se distingue des autres événements similaires, dans un premier temps, par son cadre. Nous avons choisi une ancienne cour de ferme à Beauquesne comme lieu principal. Le lieu calme et l'atmosphère conviviale créent une ambiance unique où les spectateurs peuvent profiter pleinement de chaque spectacle. Nous avons également des dates « Hors les murs » en amont de celles à la ferme.

[CCTNP] : Je suppose qu'avec les années vous avez pu lier des partenariats forts pour l'organisation du festival ?

[AD] : En tant qu'organisateur, nous collaborons étroitement avec les collectivités locales. La commune de Beauquesne et la communauté de communes mettent à notre disposition du matériel nécessaire au festival. De plus, nous sommes ravis de pouvoir co-programmer un spectacle en partenariat avec la CCTNP, renforçant ainsi notre engagement avec les services intercommunaux.

[CCTNP] : Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confortées chaque année ?

[MCC] : Comme tout festival, les spectacles et concerts se font en extérieur. Le plus grand défi est la météo. Cependant, nous nous adaptons et trouvons des solutions pour offrir une expérience inoubliable à nos participants, qu'il pleuve ou qu'il vente.

[CCTNP] : Si je veux venir aux Comiques agricoles, comment dois-je faire ?

[AD] : C'est très simple !! Comme évoqué, il suffit de venir à la ferme, 3 rue Alexandre Bouthors. Vous pouvez acheter vos billets directement sur place ou depuis le site internet de l'association : <https://art-culturealaferme.fr>. Les prix varient de 5€ à 12€ par spectacle. Des forfaits 1, 2 ou 3 jours ont également disponibles, offrant ainsi une accessibilité à tous les budgets. [MCC] : Pour tous les budgets mais aussi pour tous les âges !! Nous croyons que le rire n'a pas de limite d'âge, et nous voulons que chacun puisse participer à notre festival. Bien sûr, nous recommandons que les enfants soient accompagnés d'un adulte pour profiter pleinement de notre festival.



INTERVIEW

CHRISTOPHE PELLERIN

Bonjour Christophe, vous remplacez l'ancien directeur. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

[Christophe Pellerin] : Je suis le nouveau directeur du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI). J'étais auparavant enseignant au conservatoire municipal du 15^e arrondissement à Paris. Je co-dirige, actuellement, l'orchestre d'Harmonie de Flesselles.

[CCTNP] : Pourquoi avez-vous choisi le Territoire Nord Picardie ?

[CP] : Je connais très bien le territoire car j'habite Flesselles depuis 17 ans. J'ai également enseigné durant quelques années au sein de l'école de musique intercommunale du Bocage-Hallue.

[CCTNP] : Pourquoi avoir candidaté pour sur ce poste ?

[CP] : C'était une opportunité de me rapprocher de ma famille et de m'investir professionnellement dans le territoire où nous vivons. J'avais déjà eu une expérience pédagogique sur le territoire, et c'était une occasion d'évoluer dans ma carrière.

[CCTNP] : Que connaissez-vous du CRI ?

Ma femme est également musicienne amatrice et nous avons orienté nos enfants naturellement vers la musique. Ma fille, qui est à l'heure actuelle en 3^e cycle au Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens, a suivi son enseignement de premier cycle au sein du CRI du Territoire de Picardie mettant en avant la qualité de son apprentissage initial au CRI. Notre garçon, batteur, suit le cursus complet dispensé dans notre structure.

[CCTNP] : Quels sont vos projets pour le territoire ?

[CP] : Je souhaite renforcer les liens avec les sociétés musicales locales et poursuivre les projets pédagogiques et artistiques, tel que celui réalisé dernièrement autour du centenaire de Serge Reggiani et Bobby Lapointe.

[CCTNP] : Qu'en est-il de l'éducation artistique et culturelle (EAC) ?

[CP] : Nous continuons de participer à la politique d'EAC sur le territoire, notamment avec l'Orchestre au Collège et la rentrée en musique dans les écoles et bibliothèques. Nous envisageons également la création d'une classe CHAM (Classe à horaires aménagés musique) à dominante vocale dans une école doullennaise.

[CCTNP] : Qu'en est-il du pôle handicap ?

[CP] : Le pôle handicap est toujours d'actualité et je vais relancer la recherche de partenaires financiers pour concrétiser ce projet d'inclusion qui me tient à cœur.

[CCTNP] : Quels sont les projets artistiques pour l'année prochaine ?

[CP] : Nous espérons collaborer avec l'Orchestre Régional de Picardie pour des projets communs. Nous prévoyons également une Master Class avec le groupe « Les Essoufflés » et la participation des élèves clarinettes du territoire. Nous travaillons également sur des spectacles et des sensibilisations scolaires autour de voyages musicaux.



HOMMAGE

À SERGE REGGIANI ET BOBY LAPOINTE POUR LEURS 100 ANS

Clémence Ralincourt, professeure de violoncelle au Conservatoire du Territoire Nord Picardie, a initié un spectacle dédié à Bobby Lapointe et Serge Reggiani fin 2021. Son objectif était de permettre aux élèves de renouer avec les liens sociaux perdus ces dernières années et de retrouver l'excitation de monter sur scène, tout en créant un spectacle collectif significatif dont ils pourraient être fiers.

Ce projet a également été l'occasion de collaborer avec une grande partie de l'équipe pédagogique du conservatoire et d'établir des liens avec d'autres acteurs de la Communauté de communes, tels que l'harmonie de Villers-Bocage dirigée par Éric Brisse et certaines écoles primaires où intervient Julien Lavende. De plus, le département théâtre du CRI, récemment créé, a favorisé les collaborations entre tous ces partenaires, contribuant ainsi à l'épanouissement de l'enseignement artistique.

Bobby Lapointe et Serge Reggiani auraient célébré leur 100^e anniversaire en 2022. C'est pourquoi rendre hommage à ces deux artistes était une belle idée. Ils ont tous les deux su magnifier l'art de mettre en mots et en chansons la vie et l'amour, chacun avec son propre style : l'un avec humour, l'autre avec émotion. Réunir ces deux poètes sur la scène de l'Espace culturel de Doullens le samedi 27 mai a été une occasion unique pour les élèves, les professeurs, l'orchestre et le public de partager un moment mémorable, empreint de belles émotions. ■





UN ÉVÉNEMENT COMMÉMORATIF UNIQUE

QUI ALLIE TOURISME ET SOLIDARITÉ

Dans le cadre de son partenariat avec Somme Tourisme (Somme Battlefield's Partners) en tant que site du chemin de mémoire, l'équipe de la cité souterraine de Naours a récemment pris part à une initiative solidaire lancée par l'association Somme Battlefield's for Peace, en collaboration avec l'ADRT. Jean-Michel Bouchy, Vice-président en charge du tourisme répond à nos questions.

Q : Monsieur Bouchy, pouvez-vous nous parler de l'implication de la cité souterraine de Naours dans cette démarche solidaire ?

R : Tout d'abord, permettez-moi de souligner l'importance de la décision prise par la CCTNP de s'engager activement dans cet événement solidaire. L'occasion s'est présentée lors de la cérémonie commémorative de l'ANZAC Day, qui a eu lieu le 25 avril 2023. Après une période de trois années marquées par une accalmie dans le secteur du tourisme international en France, il est devenu impératif pour les sites des champs de bataille de l'arrière-front de repenser leur approche.

Q : Pourriez-vous nous en dire davantage sur cette réflexion ?

R : Bien sûr. La commémoration de la Grande Guerre et la visite des sites historiques associés revêtent une importance capitale pour de nombreux visiteurs du monde entier. Cependant, ces dernières années ont été marquées par un déclin du tourisme international en raison de divers facteurs. Par conséquent, les sites des champs de bataille doivent s'adapter et trouver de nouvelles façons d'attirer les visiteurs tout en préservant la mémoire des événements qui s'y sont déroulés.

Q : Comment la cité souterraine de Naours a-t-elle choisi de s'impliquer concrètement ?

R : La cité souterraine de Naours a décidé de saisir cette opportunité en soutenant activement l'association Somme Battlefield's for Peace, qui œuvre pour donner du sens aux actions en lien avec l'Histoire de la Grande Guerre dans la région de la Somme. Cette décision s'est concrétisée lors de l'événement commémoratif de l'ANZAC Day, où la cité souterraine de Naours a proposé des visites thématiques exceptionnelles intitulées «Graffitis de la Grande Guerre». Ces visites, destinées aux visiteurs francophones et anglophones, ont offert une expérience immersive unique en présence de soldats britanniques et australiens reconstitués qui ont partagé leur histoire et leurs vécus avec les visiteurs.

Q : Quels sont les résultats de cette première action solidaire de la cité souterraine de Naours ?

R : Les résultats sont très encourageants. L'événement a attiré près de 280 visiteurs, ce qui témoigne de l'intérêt suscité par cette nouvelle approche. De plus, la communauté de communes s'était engagée à reverser 30 % des recettes générées par les visites guidées thématiques, ce qui a permis de verser 850 € à l'association Somme Battlefield's for Peace via l'action de la cité souterraine de Naours. Il s'agit là d'un premier pas prometteur dans notre volonté de soutenir des initiatives solidaires qui valorisent la mémoire de ceux qui ont façonné l'Histoire.

Q : Quelles perspectives cela ouvre-t-il pour les sites touristiques de la région ?

R : Lorsque les acteurs du tourisme s'associent à des actions pour la paix, cela ouvre de nouvelles perspectives pour proposer des approches innovantes et significatives. Cela permet de préserver la mémoire des hommes et femmes qui ont joué un rôle essentiel dans notre Histoire. La cité souterraine de Naours, en collaboration avec d'autres partenaires, continuera de soutenir ces initiatives solides afin de construire un avenir plus pacifique tout en préservant notre passé.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi

10h - 12h30 > 14h - 17h30

Mercredi

10h - 12h30 > 14h - 17h30

Jeudi > 10h - 12h30

14h - 17h30

Vendredi > 10h - 12h30

14h - 17h30

« PAYSAN DU CIEL À LA TERRE » :

LE FILM QUI CÉLÈBRE L'AGRICULTURE LOCALE A ÉTÉ DIFFUSÉ À DOULLENS

La CCTNP a accueilli une diffusion exceptionnelle du film documentaire «Paysan du Ciel à la Terre», une production cinématographique qui met en lumière le travail passionné des agriculteurs locaux. L'événement a eu lieu 8 février 2023 à Doullens, offrant aux habitants une occasion unique de découvrir les réalités et les défis auxquels sont confrontés nos producteurs locaux.

La projection du film-enquête sur les coulées de boue a donné lieu à un débat constructif entre agriculteurs, public et élus dans un Espace culturel rempli à Doullens. Le film mettait en avant les témoignages d'agriculteurs conventionnels et biologiques, d'agronomes et d'élus, tous à la recherche de solutions face à ce phénomène inquiétant. Les discussions ont abordé des sujets tels que l'agriculture de conservation des sols, l'agriculture biologique, la valorisation du prix du bio, les déconversions, et la durabilité du métier d'agriculteur.

Les agriculteurs intervenant dans le film ont souligné que le bio traversait une période difficile, mais ont également noté que les industriels reconnaissent l'appauvrissement des sols et investissent dans des solutions pour y remédier.

Enfin, la Présidente de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a rappelé que **« Nous devons chercher des solutions et prendre des mesures urgentes pour faire face aux conséquences dévastatrices des coulées de boue, qui impactent gravement la vie des administrés, les infrastructures, l'économie locale, l'environnement... Ensemble, nous devons œuvrer pour prévenir ces désastres et protéger nos communes avec la mise en place de mesures de prévention et de gestion des risques. »**



De gauche à droite, Hervé Payen, Agathe Vannieu et Philippe Frutier, qui ont réalisé ce film.

A VOUS LA PAROLE !

Lors de la diffusion du film « Paysans du Ciel à la Terre », la CCTNP a interviewé un des spectateurs présents. Maximilien De Wazières, exploitant agricole nous a donné son ressenti.

“ J’ai été invité, comme de nombreux agriculteurs et acteurs du monde rural, à la diffusion de ce film à Doullens, en compagnie des élus. Et laissez-moi vous dire que j’ai été tout de suite bluffé par la qualité des images et des musiques qui ont donné vie à cette œuvre cinématographique.

Ce film, destiné à un large public, ne se contente pas de divertir, il nous interpelle et nous émeut. La beauté de nos paysages, capturée du ciel, apparaît si fragile, si précieuse, qu’elle ne peut que nous toucher au plus profond de notre être. En tant qu’agriculteur, je suis particulièrement sensible à la relation entre l’agriculture et les paysages qui nous entourent. Bien sûr, il est impossible de tout aborder en seulement 1h30 de projection, mais le réalisateur a réussi à nous rappeler la fragilité de notre bel environnement et l’importance cruciale de nos choix en matière d’agriculture. Il a également souligné la nécessité de s’adapter aux changements climatiques si nous voulons préserver ce précieux capital naturel.

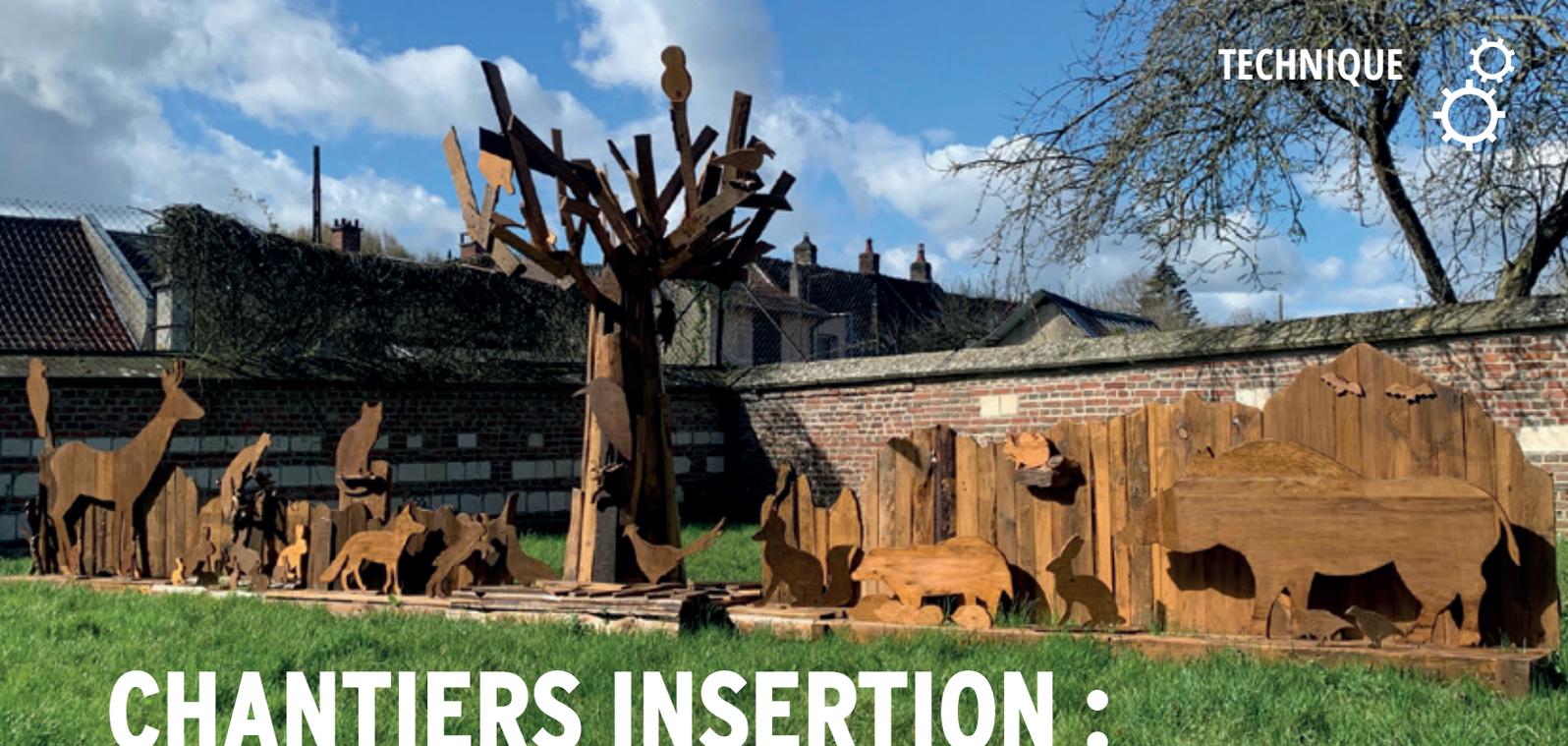
Ce film ne cherche pas à stigmatiser une forme spécifique d’agriculture, mais plutôt, à travers différents portraits d’agriculteurs, il dresse un constat empreint d’optimisme. Les paysans sont des hommes et des femmes d’expérience, lucides, passionnés et profondément amoureux de leur terroir. Ce sont eux qui façonnent les paysages

avec dévouement et qui sont aux premières loges pour préparer les orientations environnementales que nous souhaitons pour demain.

En résumé, je vous recommande vivement de regarder ce film, que vous soyez agriculteur ou non. Il offre une perspective unique sur notre relation avec la nature et met en lumière l’importance de préserver nos terres et nos paysages pour les générations futures. C’est une véritable leçon d’optimisme et un rappel puissant de notre responsabilité envers notre environnement.

Alors, ne manquez pas cette occasion de découvrir cette œuvre cinématographique captivante et inspirante. Elle vous fera voir notre monde rural sous un nouvel angle, et je suis convaincu qu’elle ne vous laissera pas indifférents.”





CHANTIERS INSERTION :

LES CHANTIERS D'INSERTION DE LA CCTNP VALORISENT LA NATURE ET L'EMPLOI

Le chantier maraîchage et horticulture bio de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) allie apprentissage de la terre et créativité pour accompagner les personnes en difficulté vers l'emploi.

La Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) se distingue par son engagement en faveur de l'insertion sociale et professionnelle. Au sein de ses services, trois chantiers d'insertion se consacrent à accompagner et à ramener vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles.

à la valorisation des espaces naturels du territoire dans une démarche vertueuse et éco-responsable.

Afin de préserver ses équipes et maintenir l'activité pendant la période hivernale, l'encadrant du chantier, Frédéric Caumont, a su mettre à profit son savoir-faire remarquable en proposant des ateliers créatifs mettant en avant l'artisanat dans les jardins.

En réponse à la demande croissante des communes pour des projets en lien avec la nature, l'équipe du chantier maraîchage et horticulture bio a déjà créé plusieurs hôtels à insectes, boîtes à livres et autres éléments décoratifs, en utilisant des matériaux recyclés ou détournés. Ces réalisations uniques embellissent les espaces publics et sensibilisent la population à la préservation de l'environnement.

La dernière création de l'année 2023, exposée dans les jardins du siège de la CCTNP à Doullens, ne manquera pas de captiver l'attention. Cette sculpture en bois, d'une longueur impressionnante de 8 mètres, est une illustration saisissante de nos campagnes rurales et de la faune endémique de la Picardie. Elle offre un voyage visuel enchanteur, à la fois aux petits et aux grands.

Les talents du chantier d'insertion maraîchage et horticulture bio s'expriment en été à travers la floraison

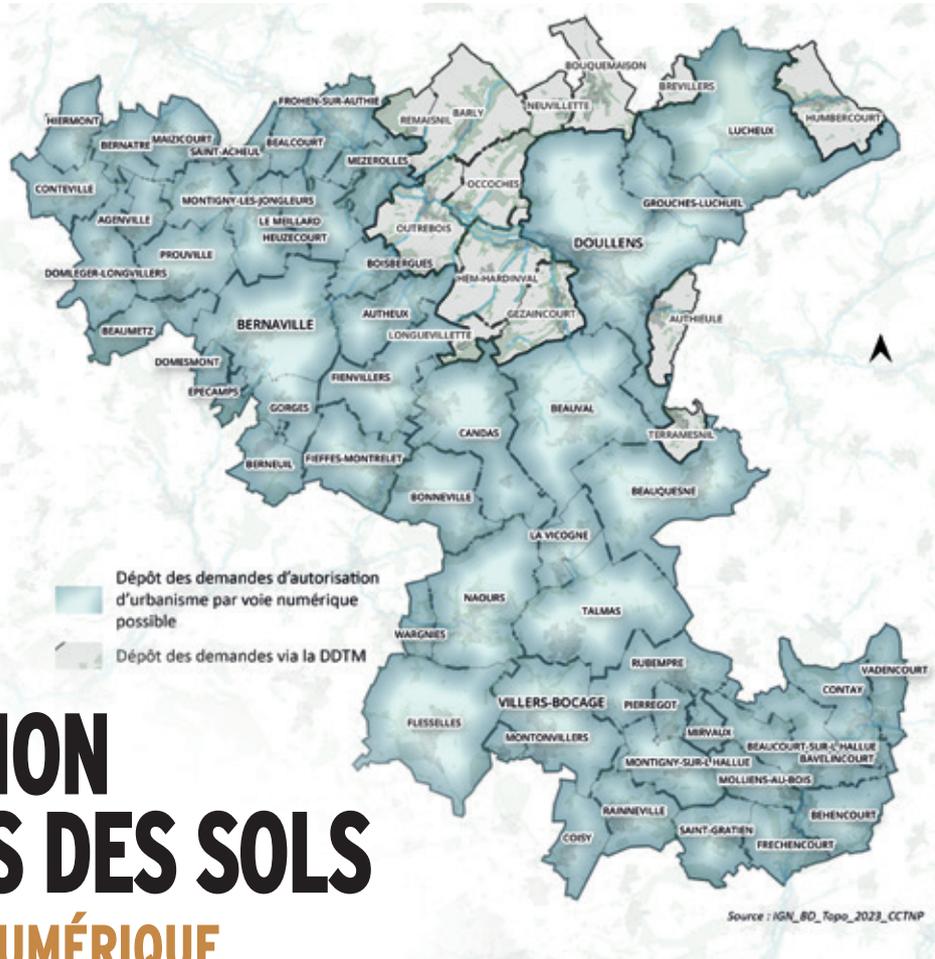
et la pousse des légumes, mais également en hiver grâce à la richesse de leurs créations. Ce projet est un exemple concret de la manière dont l'agriculture biologique, l'artisanat et l'insertion professionnelle peuvent se combiner harmonieusement pour créer des opportunités et favoriser le développement durable au sein de la CCTNP.

La CCTNP continue ainsi à soutenir activement l'emploi local, la préservation de la nature et l'inclusion sociale, en offrant à ses bénéficiaires une voie vers une vie professionnelle épanouissante et durable. Grâce à des initiatives innovantes telles que le chantier maraîchage et horticulture bio, la CCTNP s'affirme comme un modèle à suivre pour les autres collectivités territoriales engagées dans la promotion de l'emploi et de l'environnement. ■



Depuis décembre 2019, le chantier maraîchage et horticulture bio, implanté à Bernaville, propose à ses bénéficiaires un apprentissage unique de la terre et des saisons. L'objectif est double : favoriser la production légumière dans le jardin et encourager la diversification des plantes. Sous l'impulsion d'une équipe dynamique composée de 12 agents, ce chantier œuvre quotidiennement





APPLICATION DU DROITS DES SOLS

UNE AVANCÉE NUMÉRIQUE POUR FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Dans un monde de plus en plus connecté, les administrations cherchent sans cesse à moderniser leurs services pour offrir aux citoyens des solutions pratiques et efficaces.

Dans cette optique, la CCTNP vous permet désormais de simplifier les démarches administratives liées à l'urbanisme et à l'occupation des sols.

La signature d'une convention pour l'instruction des actes et autorisations relatifs à l'occupation des sols au service mutualisé « Application du Droit des Sols » du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, présente de nombreux avantages pour les citoyens. Ce nouveau système permet un gain de temps considérable. Plus besoin de se rendre en personne à la mairie pour déposer sa demande et attendre sa validation. Quelques clics suffisent pour remplir le formulaire en ligne et joindre les pièces justificatives demandées. Une fois la demande soumise, le processus d'instruction est lancé, et le demandeur peut suivre l'avancement de son dossier à tout moment. Les demandes sous format papier peuvent toujours être déposées en mairie, offrant ainsi une alternative aux citoyens dans le processus de

demande d'autorisation. Cependant, il est important de souligner que malgré cette avancée numérique, l'aspect humain n'est pas négligé. Le service Urbanisme de la CCTNP reste présent et disponible pour écouter les administrés et leur fournir toutes les réponses nécessaires à leurs questions. Ils demeurent un point de contact essentiel pour accompagner et guider les demandeurs tout au long du processus.

En conclusion, la possibilité de faire une demande d'autorisation en ligne représente une avancée significative dans la simplification des démarches administratives. Ce système numérique offre rapidité, flexibilité et dématérialisation, au bénéfice des citoyens et des administrations. Il s'agit d'une solution moderne et pratique, témoignant de l'engagement de la CCTNP à s'adapter aux évolutions technologiques pour améliorer la vie quotidienne de leurs administrés. ■

LE SPANC, QUÉSAKO ?

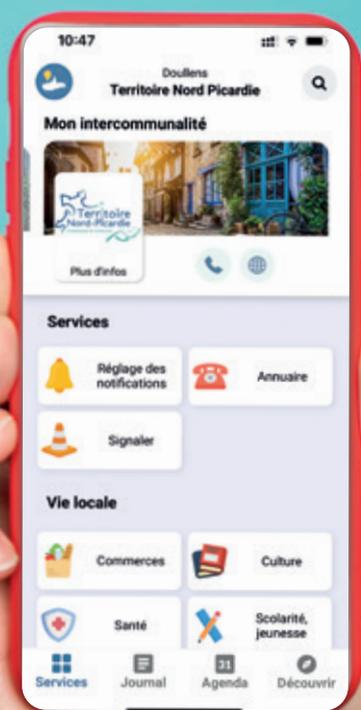
Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est un service de la CCTNP chargé de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement individuels, tels que les fosses septiques ou les installations de traitement des eaux usées non raccordées au réseau public.

En quelques mots, le SPANC assure le contrôle de ces dispositifs, veille à leur bon fonctionnement et offre des conseils techniques aux particuliers. Son rôle essentiel est d'assurer la préservation de l'environnement et la santé publique en garantissant le traitement approprié des eaux usées domestiques.

Retrouvez les formulaires sur notre site : www.cctnp.fr

AVEC L'APPLICATION INTRAMUROS CCTNP, SIMPLIFIEZ VOTRE QUOTIDIEN !

- ACTUALITÉS,
- AGENDA,
- ANNUAIRES,
- ALERTES,
- SERVICES.



TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT L'APPLICATION
INTRAMUROS (IOS ET ANDROID)



Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

2, rue des sœurs grises
80600 Doullens
Tél. : 03 22 77 80 00
www.cctnp.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8h30 / 12h - 13h30 / 17h

Territoire Nord Picardie - Magazine

Le journal de la Communauté de Communes
du Territoire Nord Picardie
N°06 - été 2023

Représentant légal : Christelle Hiver, Présidente de la CCTNP

Directrice de la publication : Christelle Hiver

Responsable de rédaction : Emmanuel Lefebvre

Mise en page : Yannick Vadurel / Gabrielle Kowal (www.grafi-ka.fr)

Crédits photos : CCTNP, Paysans du Ciel à la Terre, Zic'en Boîte,
MisAmpli, Jazz à Montonvillers, Culture à la ferme, UFOLEP

Impression : L'Artésienne, Rue François Jacob
BP 99 - ZI de l'Alouette 62802 Liévin Cedex

N° ISSN : 2681-1786

Parution : Juillet 2023

Dépôt légal : à parution

Diffusion : La Poste



www.cctnp.fr